

DECISION N° 86-2022

Portant validation de la proposition de la société l'avenue des artistes pour l'animation de la soirée festive des agents de la ville

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20220614-DAJ-DEC-22-157-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2022

Affichage : 14/06/2022

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société l'avenue des artistes ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que la proposition de la société l'avenue des artistes est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société l'avenue des artistes pour l'animation de la soirée des agents de la ville pour un montant de 2 205.00 € H.T.